



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe

Comité de pilotage du 9 décembre 2025

Animateurs

Christelle BELLANGER (OFB – DR Nouvelle-Aquitaine)
Yoann BRESSAN (OFB – DRAS)
Maylis FAYET (OFB – DR Nouvelle-Aquitaine)
Aurore PERRAULT (DREAL Nouvelle-Aquitaine)
Thomas RUYS (GRIFS)

Participants

Christophe ALLOY (ADPAG)
Clément BARON (CD 17)
Xavier BARON (PNR Marais Poitevin)
Véronique BARTHELEMY (DREAL Nouvelle-Aquitaine)
Thomas BERTI (LPO)
Xavier BONNET (DDTM 64)
Sylvain BROGNIEZ (CD 33)
Aurélie BUSSIÈRE (CD 16)
Laurence CAUD (CD16)
CHANCEL-LESUEUR Hélène (DREAL Nouvelle-Aquitaine)
Jean-Claude CHARPENTIER (AGR 17)
Yann DAVITOGLU (EPTB Charente)
Christelle DEJEANNE (DDT 65)
Romain DIEUDE (Réserve zoologique de Calviac)
Matthieu DORFIAC (Charente Nature)
Fabien EGAL (ADPAG)
Sébastien FARAU (FRC Nouvelle-Aquitaine)
Sylvie FONTENY (CD 17)
Laëtitia FOUR (Communauté d'Agglomération Grand Cognac)
Paul GARCIA (APA 65)
Aurore GAYOUT (Communauté de communes du Bassin de Marennes)
Hélène GINESTE (DREAL Occitanie)
Elise GOBIN (Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle)
David GUERIN (DDT 79)
Éric GUINARD (CEREMA Sud-Ouest)
Hanneke GUIRAT-GILLIS (Syndicat Mixte de Gestion des Bassins Versants de la Saye, du Galostre et du Lary)
Marine HEDIARD (Landes Nature)
Déborah HELESCHEWITZ (Albret communauté)
Clément ICHANSON (DDTM 17)
Estelle ISERE-LAOUE (GREGE)
Marion JANSANA (Communauté d'Agglomération de Saintes)
Océane LALEU (PNR Landes de Gascogne)
Isaël LARVOR (DREAL Pays de la Loire)

Camille LAURENT (FDC 17)
Frédéric MAHE (FDC 16)
Marie MALINGE (Communauté de communes de Montesquieu)
Louis MASSALOUX (Région Nouvelle-Aquitaine)
Aude MATHIOT (Communauté d'Agglomération Grand Cognac)
Sophie MENNESSON (Syndicat Mixte du Bassin de l'Antenne)
Mickaël MIMAUD (FDC 85)
Barbara MONNEREAU (Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne)
Cindy MONNET (Communauté d'Agglomération Grand Cognac)
Delphine MORIN (Communauté d'Agglomération Rochefort Océan)
Emmanuel MOUTON (Réserve Zoologique de Calviac)
Ludovic PASIERB (Communauté d'Agglomération Grand Cognac)
Margaux PIETTE (Syndicat du bassin versant du Né)
Sébastien RAVON (Zoodyssée)
Maxence RIQUEMENT (LPO)
Guillaume ROMANO (Zoodyssée)
René ROSOUX (Rapporteur du CNPN)
Axelle ROUAUD (FCD 85)
Yoann SUREAU (CD 24)
Carole VIOLON (CEN Nouvelle-Aquitaine)
Sylvain WAGNER (CD 24)

Excusés

Géraldine AUDIE-LIEBERT (CEREMA Sud-Ouest)
Romain BEAUBERT (LPO)
Claire BOSCUS (Syndicat Mixte d'études et d'aménagement de la Garonne)
Yann DE BEAULIEU (OFB – DR Nouvelle-Aquitaine)
Nathalie DE LACOSTE (SFEPM)
Alexandre DUMAITRE (DIRA)
Sylvain FAGART (LPO)
Odeline FLORENS (GODS)
Florian LACHEZE (Communauté d'Agglomération du Pays basque)
Clémence MENEGAZZI (PNR du Médoc)
Laura OLLIVIER (Agence de l'eau Loire-Bretagne)
Olivier PATRIMONIO (MTECT-DEB-ET3)
Capucine PETRIACQ (Région Nouvelle-Aquitaine)
Leïla RENON (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique)

Le comité de pilotage du bilan de l'animation 2025 s'est tenu en présentiel dans les locaux de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac (16) et en visioconférence.

La séance a été ouverte par M. PASIERB, délégué Grand Cognac en charge des sites Natura 2000 et Mme CHANCEL-LESUEUR, directrice adjointe de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Le diaporama présenté en séance est disponible sur la page Vison d'Europe du site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-vison-d-europe-a10771.html>

Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe

Depuis 2023, trois zones font l'objet de prospections renforcées pour y connaître l'état des populations de Vison d'Europe : vallée de la Tude-Dronne, Marais Poitevin et estuaire de la

Gironde. Aucun vison (d'Europe ou d'Amérique) n'a été confirmé en 12 000 nuits-pièges dans la vallée de la Tude-Dronne. Les autres études se poursuivent jusqu'en 2026.

Une étude comparative des différentes méthodologies de détection (cages-pièges, piquets à poils, tunnels à empreintes, pièges photographiques) est aussi en cours jusqu'en 2027 autour d'Angoulême et de Bayonne.

Les résultats intermédiaires de la thèse de Rémy BODINIER (GREGE) ont été présentés sur l'écologie spatiale du vison d'Europe (modélisation des domaines vitaux de l'espèce). Cette thèse se poursuit jusqu'à fin 2026 mais l'étude du régime alimentaire a dû être abandonnée faute de temps. La carte des noyaux actifs de la population de Vison d'Europe utilisée pour déterminer les zones de réintroduction a aussi été présentée.

Une étude sentinelle sur l'état sanitaire des populations a été faite sur plus de 40 dépouilles de mustélidés (principalement des visons d'Amérique) et a montré que plus de 60% des animaux présentent des taux d'anti-coagulants supérieurs à ceux déclenchant des troubles.

Pour l'année prochaine, l'équipe du PNA prévoit de ratrapper le retard en termes de saisies de données, de mettre à jour la carte de répartition du Vison d'Europe et d'intensifier les recherches sur le noyau de population au nord d'Angoulême, notamment en raison de l'inquiétude liée à l'absence de données depuis 2023. Le bilan à mi-parcours du 3^e PNA sera aussi rédigé en 2026.

Questions de l'assemblée :

- *Quelle est l'origine des anti-coagulants détectés dans l'étude sentinelle ?*
Il est difficile de déterminer leur origine exacte car ce sont des produits diffus dans la chaîne alimentaire.
- *La fiche à compléter en cas de capture d'un Putois serait à re-diffuser auprès du réseau*
Le GRIFS va faire un nouvel envoi à tous les partenaires.
- *A-t-on une idée de l'évolution des effectifs de Vison d'Europe ?*
C'est compliqué car le manque de données positives ne permet pas d'utiliser des modèles statistiques.
- *La DREAL Occitanie travaille à la mise à jour du SDAGE Adour-Garonne avec les dispositions D45 à D49 sur la préservation des espèces et habitats menacés (UICN). Il serait donc intéressant d'avoir une note technique opérationnelle pour la prise en compte du Vison d'Europe.*
Cette note technique est prévue à la sous-action 4.1.1 "Renforcer la prise en compte du Vison d'Europe dans les plans, programmes et documents de gestion" du PNA. La DREAL Nouvelle-Aquitaine reprendra contact pour essayer de faire au mieux d'ici le 06/01/2026, date de retour des compléments sur le SDAGE. Par ailleurs, la couche de l'aire de prise en compte du Vison d'Europe est accessible en téléchargement sur SIGENA au lien suivant : <https://catalogue.sigena.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/e4d1413c-950e-4cbe-b5f0-34f1aaf4a541>
- *Comme la densité des visons d'Europe est faible, l'élément clé est la détection avec des stratégies d'échantillonnage, cela a-t-il été mis en place ?*
Actuellement, il y a peu de données sur les méthodes réellement efficaces, d'où un test de plusieurs méthodes alternatives.
- *Les données historiques ont-elles été mises en relation avec l'évolution des paysages ?*

C'est bien prévu dans la thèse de Rémi BODINIER. Cependant, les modèles à concevoir avec beaucoup de « 0 » sont compliqués.

- *L'étude sur les variables des collisions routières de Rémi BODINIER est-elle disponible ?*
L'étude sera disponible après sa thèse, c'est à dire en fin 2026.
- *Y a-t-il beaucoup de données de collisions de visons d'Europe ?*
Malheureusement, il y en a encore quelques-unes tous les ans, dont une récente qui sera présentée à l'axe 4.
- *Un test sur l'utilisation de l'ADN environnemental a-t-il été fait ?*
Une étude a été publiée en 2016 par l'OFRD et plus récemment par des équipes espagnoles/anglaises. Cette méthode de détection fonctionne bien sur les rongeurs mais très mal sur les carnivores.

Axe 2 : Élevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel

Les premières réintroductions ont été mises en œuvre en France en 2025 : dix jeunes visons nés à l'élevage de Zoodyssée ont été réintroduits sur trois parcelles dans les vallées de la Charente, du Né et de la Seugne. Les animaux sont équipés d'émetteurs VHF pour le suivi. Les dix visons ont été lâchés en trois vagues, les 7 et 25 août et le 5 septembre 2025. Cinq des dix visons lâchés ont été perdus rapidement (perte de signal), mais deux individus sont toujours suivis après plus de trois mois. Trois mortalités ont aussi été observées : une femelle tombée dans un puisard agricole, une femelle prédatée par un Renard (attesté par l'ADN - prédateur normal de l'espèce) et un mâle découvert dans un terrier de ragondin. Les autopsies ont révélé des signes probables de malnutrition chez deux de ces animaux. Un apport de nourriture a donc été effectué plus longtemps lors des lâchers suivants.

L'équipe du PNA prévoit d'améliorer la stratégie de réintroduction, avec un objectif de lâcher 100 individus d'ici 2031.

Romain DIEUDE présente le projet de la Réserve zoologique de Calviac, qui finalise la construction de son nouveau centre d'élevage avec 20 enclos supplémentaires en 2026.

Enfin, un guide français sur les pratiques d'élevage du Vison d'Europe est en cours de rédaction.

Questions de l'assemblée :

- *A quoi ressemble l'émetteur ?*
Les animaux sont équipés d'une puce RFID et d'un émetteur interne qui fait la taille d'une grosse pile.
- *Comment a-t-on su que l'un des visons a été prédaté par un Renard ?*
Grâce à des analyses génétiques sur des prélèvements de tissus autour des morsures retrouvées sur le cadavre.
- *Pour l'apprentissage des jeunes, est-ce que les mères ont déjà fréquenté le milieu sauvage ?*
Les mères proviennent toutes de l'élevage en captivité. Les équipes de soigneur.euse.s appliquent des préconisations européennes pour avoir des comportements d'individus les plus naturels possibles. Le comportement de chasse (proies vivantes terrestres et aquatiques) est rapidement acquis dans les enclos d'acclimatation. Il y a eu un doute sur le

comportement de nage d'un individu mais qui a été acquis après quelques jours d'apprentissage spécifique.

- *Existe-t-il une base de données des puisards et des points de prélèvements d'eau ? Quelles actions ont été menées pour contrer ce danger ?*

L'équipe du PNA a récupéré la localisation exacte des puisards et adapté la méthode de télémétrie : si un animal s'approche trop près d'un puisard, les équipes de suivis sont plus vigilantes. Normalement, les puisards sont fermés par un cadenas pour des enjeux de sécurité, mais il peut arriver que les cadenas soient vandalisés. Aude Mathiot, animatrice du site « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac », est en relation avec les propriétaires des puisards.

- *La pose d'un GPS ne serait-elle pas plus facile pour suivre les déplacements des individus ?*

Le GPS en intra-abdominal induirait une déformation du signal qui ne peut être corrigée à ce jour. L'équipe du PNA mène une veille active sur le développement de ces technologies ou toute autre qui pourrait être plus efficace.

- *L'utilisation d'antennes RFID serait-elle une solution ?*

Ce serait complémentaire mais il n'est pas évident de trouver l'endroit de pose des antennes. Cette réflexion sera poursuivie dans le cadre du projet LIFE avec des puces RFID qui seront compatibles avec ce système dès 2026.

- *Des analyses des contenus stomachaux des individus trouvés morts ont-elles été faites ?*

Oui, les dépouilles ont été collectées et autopsier, ce qui a permis de constater une fonte musculaire et graisseuse sur deux individus. Ils ont donc probablement eu des difficultés à chasser. C'est pourquoi, le protocole a été adapté pour effectuer des apports de nourriture quelques semaines après le lâcher.

- *Les lâchés de 2026 seront-ils aux mêmes endroits ?*

Oui, pour des raisons de logistique et car le l'objectif de créer une population n'est pas atteint.

Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe

La stratégie de lutte contre le Vison d'Amérique s'appuie sur un réseau d'environ 700 radeaux à empreintes, déployés dans 6 zones prioritaires depuis 2015 grâce à 17 partenaires. La stratégie consiste à détecter les empreintes suspectes puis piéger si les traces sont régulières et fréquentes. Les animaux alors capturés sont euthanasiés. Les résultats sont encourageants puisque le Vison d'Amérique ne semble plus poursuivre sa progression dans ces secteurs. De nouveaux secteurs ont par ailleurs pu être équipés (Ciron, Uhabia, etc.) et d'autres sont à venir (Adour).

Questions de l'assemblée :

- *Pourquoi la lutte sur le secteur 5 (sud Gironde) est-elle compliquée ?*

On observe une remontée de visons d'Amérique a priori d'ouest en est sur le bassin de la Garonne. Ces animaux sont parfois difficiles à capturer car ils ne semblent pas être fixés.

- *Pourquoi les populations de Vison d'Amérique sont-elles localisées sur ces secteurs ?*

C'est dû à un contexte historique d'élevages pour la fourrure avec des animaux échappés/relâchés qui ont forgé des noyaux de reproduction dans le Sud-Ouest.

- *La zone sur Saye/Meudon/Lary est-elle surveillée avec des radeaux ?*
Oui, des radeaux sont bien disposés en nord Gironde (rive droite en débordant sur la Charente-Maritime).
- *Où en est le Raton laveur dans l'aire du PNA ?*
Sébastien FARAU : la FRC Nouvelle-Aquitaine prend en charge le problème, mais il y a des difficultés financières pour monter un projet global et donc disposer de moyens adaptés. Il y a probablement une sous-estimation de la densité actuelle de l'espèce, avec l'arrivée d'individus en zone de présence du Vison d'Europe (dont zone de réintroduction).

Axe 4 : Contribution au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutte contre les autres menaces en nature

Comme tous les ans, l'OFB et la DREAL Nouvelle-Aquitaine contribuent dans le cadre du PNA Vison d'Europe à l'instruction de dossiers d'aménagement (mesures ERC) et à la sensibilisation des porteurs de projets.

Concernant les ouvrages routiers, 9 équipements en Charente sont encore prévus via la subvention de la Fondation Vinci Autoroutes en 2026.

Clément BARON a présenté un aménagement récent sur la RD137 (pontons flottants + palissades) suite à la collision de 3 visons d'Europe en septembre dernier. Ce projet est financé à 100% par le département de Charente-Maritime.

Xavier BARON a présenté un partenariat de 10 ans avec la DIRA pour améliorer la transparence écologique des ouvrages hydrauliques sur la route nationale 11 (nord Charente-Maritime), incluant l'aménagement de ponts avec des encorbellements bois et des pontons flottants. Il reste à réaliser l'aménagement des deux ouvrages hydrauliques sur la RN11 entre juillet et septembre 2026.

Questions de l'assemblée :

- *Le projet Flying whales a-t-il été examiné ?*
Oui, le PNA a rendu son avis sur ce projet.
- *Les avis et PV sont-ils consultables ?*
Seuls les avis sur l'évaluation environnementale et les dérogations au titre des espèces protégées sont consultables sur le site internet de la DREAL et incluent les contributions du PNA.
- *A noter une vigilance sur la prise en compte dans les Schémas d'Aménagement et de Gestion (SAGE) du Vison d'Europe et du projet de cartographie nationale des zones humides*

L'équipe du PNA travaille déjà avec le Forum des Marais Atlantiques. Actuellement, près de 50% de la Nouvelle-Aquitaine a fait l'objet d'inventaires de terrain concernant les zones humides, avec de grosses disparités en fonction des départements.

Yann DAVIDOGLU précise que dans le SAGE Charente, les règles actuelles sur les zones humides ne sont pas suffisamment orientées « biodiversité » et que des mises à jour sont en cours.

- *L'outil SIPAF recense les ouvrages aménagés, Eric GUINARD demande les contacts des partenaires qui aménagent des ouvrages afin de compléter la base.*
Les contacts seront fournis par le PNA
- *Quel type de protection est posé sur les aménagements de la RD137 ?*
Des palissades vont être installées.

Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3^e PNA

L'équipe du PNA a présenté les activités de communication, incluant des interviews médiatiques, un stage sociologique avec l'Ifrée sur les perceptions des actions de conservation, et des formations annuelles pour les référents départementaux. L'équipe travaille aussi à la construction d'une boîte à outils avec l'Ifrée.

Par ailleurs, un nouveau documentaire (52 minutes par FIFO production) sur la réintroduction du Vison d'Europe est en cours de tournage. L'avant-première est prévue au Festival de Ménigoute en 2026. Plusieurs mini films sortiront d'ici Ménigoute 2026 via les réseaux sociaux de l'OFB. Le premier film, mis en ligne le 25 août 2025, est diffusé en direct à l'assemblée.

Enfin, le PNA prévoit de contribuer au colloque européen sur les mustélidés en Pologne en 2026.

Le programme LIFE CARE

Le dossier de candidature pour le projet LIFE CARE (*Conservation Actions and Reintroduction of European mink*) a été déposé en septembre auprès de la Commission Européenne pour un montant total d'environ 15 millions d'euros et une durée de 7 ans (2026 à 2033). Ce projet porté par l'OFB comprend 6 axes d'action couvrant la coordination, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la réintroduction, le suivi des impacts, la communication et la réplicabilité. Le projet implique 12 bénéficiaires associés et plus de 64 partenaires. Les premiers retours de l'Europe quant au financement de ce projet sont attendus en février 2026.

Questions de l'assemblée :

- *Y a-t-il beaucoup d'autres projets LIFE concurrents ?*
En tout 160 candidatures de thématiques différentes dans le cadre « biodiversité et nature » ont été déposées. Le LIFE CARE fait partie des plus gros en termes de montant.
- *Quand la Journée Mondiale du Vison d'Europe a-t-elle lieu ?*
La date est le 23 avril.
- *On parle des mortalités de Vison d'Europe par collision routières mais pas par les prédateurs. Or, les piégeurs contribuent à les réguler, notamment le Renard et ce n'est pas assez mentionné. Comment est abordée la gestion des prédateurs de l'espèce en phase de réintroduction ?*
Seule une stratégie de lutte contre le compétiteur direct (Vison d'Amérique) est organisée. Il n'y a pas de stratégie de lutte contre les prédateurs de l'espèce. En effet, de nombreuses publications scientifiques ont prouvé que la régulation des prédateurs n'est pas pertinente dans le cadre de la réintroduction. De plus, le Renard est un

prédateur naturel du Vison d'Europe, il a sa place dans la chaîne alimentaire (contrairement au Vison d'Amérique ou Raton laveur).

Mme CHANCEL-LESUEUR remercie l'assemblée pour sa participation active et salue la motivation des partenaires et la qualité des travaux même si des questionnements perdurent. Elle note de grands espoirs, notamment pour le programme LIFE, et souligne que même s'il est encore tôt, le retour d'expériences des premières réintroductions est plutôt positif.